

# Flore des marais, entre élevage et biodiversité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Erwan PATTE | 06 83 56 79 68 | [epatte@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:epatte@parc-cotentin-bessin.fr)  
Responsable communication

À l'occasion de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin invite le 14 juin le grand public à découvrir comment l'élevage extensif façonne et préserve la richesse écologique unique des zones humides normandes.

2026 : L'Année internationale du pastoralisme



ANNÉE INTERNATIONALE DES  
**PARCOURS ET DES  
ÉLEVEURS PASTORAUX**  
2026

Décrotée par l'ONU, l'année 2026 est l'année internationale du pastoralisme et des pâturages, elle met en lumière le rôle crucial des éleveurs pastoraux à travers le monde.

Souvent méconnu, le pastoralisme – et par extension l'agro-pastoralisme – repose sur la valorisation par le pâturage de ressources végétales spontanées (prairies naturelles, estives, zones humides).

Comme le soulignent les travaux de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), ce mode d'élevage constitue un véritable modèle agroécologique.

En plein air et limitant l'utilisation d'intrants, il favorise le renouvellement des milieux naturels, contribue à la biodiversité locale et assure la subsistance de millions de personnes tout en fournissant des produits d'une qualité d'origine certifiée.

**Le défi des marais du Cotentin et du Bessin : maintenir l'élevage en zone humide**



Territoire d'excellence pour l'élevage laitier et de viande – célèbre notamment pour son AOP Beurre et Crème d'Isigny –, le Parc naturel régional compte 29 300 hectares de marais indispensables aux exploitations locales.

Toutefois, ces terres humides et peu portantes imposent des contraintes techniques aux agriculteurs. Le maintien d'une activité agricole par la fauche et le pâturage y est pourtant un enjeu écologique capital : sans l'action des troupeaux, les marais évolueraient vers des boisements et perdraient la biodiversité exceptionnelle qui fait leur renommée internationale.

C'est pourquoi le Parc naturel régional et les Chambres d'Agriculture de Normandie déploient activement le programme « Élevage et marais », qui accompagne aujourd'hui des fermes exploitant le marais à travers des démarches innovantes (Patur'Ajuste, Mesures AgroEnvironnementales, Paiements pour Services Environnementaux) et valorise leur technicité via le Concours Général Agricole des pratiques agroécologiques.

Une animation sur le terrain pour comprendre la synergie entre nature et agriculture



L'animation du **dimanche 14 juin** à **Saint-Germain-du-Pert**, dans la vallée de l'Aure, s'inscrit au cœur de ces enjeux. **Accompagnés par un agent du Parc naturel régional et accueillis par des éleveurs passionnés**, les participants apprendront à décrypter la flore locale et à découvrir les interactions bénéfiques entre l'animal et le milieu humide. Le pâturage et la fauche tardive permettent l'accueil d'une faune et d'une flore remarquables, prouvant que transition écologique et économie de proximité peuvent progresser de concert.

**Date et heure** : Dimanche 14 juin 2026 à 15h00 (Durée : 2h)

**Lieu** : Saint-Germain-du-Pert (Le lieu exact du rendez-vous sera communiqué à l'inscription)

**Tarif** : Gratuit !

**Conditions** : Réservation obligatoire (places limitées). Prévoir des chaussures ou bottes adaptées aux zones humides.



#### Les informations complémentaires :

- > La réservation est obligatoire (nombre de places limité)
- > Réservation en ligne sur le site du Parc : <https://parc-cotentin-bessin.fr/reserver-une-animation>
- > Informations : Maison du Parc, 02 33 71 65 30 ou [accueil@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:accueil@parc-cotentin-bessin.fr)